

SAEG - Concours interne & 3^{ème} concours : épreuve n°1 de culture internationale

« Épreuve de culture internationale consistant en la résolution d'un cas pratique sur un sujet portant sur les grands enjeux internationaux et européens. »

D'une durée de 4 heures et assortie d'un coefficient 4, cette épreuve d'admissibilité s'appuie sur un exercice concret, qui place le candidat en situation de réalité professionnelle. Au-delà de l'évaluation de connaissances académiques, cette épreuve doit notamment permettre d'apprécier la capacité du candidat à évoluer dans un environnement professionnel complexe en raison de la dimension internationale de son cadre d'action, ainsi qu'à se projeter dans la proposition, l'action et la transformation. Cette épreuve a aussi pour objet de vérifier l'aptitude rédactionnelle des candidats et leur capacité à mobiliser leurs connaissances des grands enjeux internationaux, notamment européens, sous les prismes politique, économique, social et culturel. Les candidats devront veiller à produire une analyse argumentée et personnelle, dans un format synthétique qui réponde à une commande formulée dans un cadre professionnel.

Le sujet est composé d'un dossier de 40 pages maximum pouvant comporter des graphiques, des tableaux ou tout autre document nécessaire à la compréhension du sujet.

Le programme est fixé comme suit :

1 – La société internationale et ses enjeux

- Les États, les organisations internationales (le système des Nations unies ; les organisations internationales régionales)
- Les sociétés multinationales. Les organisations non-gouvernementales. Les individus et les peuples. Migrations et diasporas
- Les enjeux démographiques, géographiques, culturels, religieux, militaires et technologiques qui sous-tendent les relations internationales.

- La mondialisation sous ses aspects économiques, sociaux, financiers, sécuritaires, environnementaux, démographiques, culturels et de communication

2 – Les relations internationales

- Histoire des relations internationales depuis 1914
- Questions stratégiques : les différentes conceptions du maintien de la paix et de la sécurité (équilibre, sécurité collective, dissuasion) ; les différents types de conflits ; terrorisme ; désarmement, contrôle des armements et non-prolifération ; sécurité économique, cybersécurité, sécurité maritime

3 – Grandes orientations de la politique extérieure de la France et de l'Union européenne.

- Position sur les principales questions globales (notamment gouvernance internationale, environnement, climat, santé, développement, diversité culturelle, commerce international, questions humanitaires, droits de l'Homme)
- La diplomatie d'influence : culture, Francophonie, recherche et enseignement.
- Les acteurs et les moyens de la politique étrangère de la France
- La politique de défense de la France

4 - Politiques internationales

- Politiques de l'Union économique et monétaire
- Politique de stabilité financière
- Système monétaire international
- Politique commerciale et attractivité
- Relations économiques et financières internationales
 - Institutions et relations monétaires internationales depuis 1944
 - Globalisation économique et financière, principaux faits et grandes tendances
- Enjeux internationaux des politiques du travail et de l'emploi